

Prix de l'enseignement interprofessionnel en santé électronique 2015 d'Inforoute Santé du Canada

En collaboration avec l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC), l'Association des facultés de pharmacie du Canada (AFPC) et l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), Inforoute Santé du Canada (*Inforoute*) est ravie d'annoncer la création du **Prix de l'enseignement interprofessionnel en santé électronique**, qui sera décerné pour la première fois en 2015. Ce prix, qui s'inscrit dans l'initiative La prochaine génération – Cliniciens en formation, vise à amener les membres du corps professoral à adopter une culture du changement propre à transformer leur façon d'enseigner afin de préparer les étudiants à évoluer au sein d'une équipe multidisciplinaire offrant des soins axés sur le patient dans un milieu appuyé par la technologie.

Le Prix de l'enseignement interprofessionnel en santé électronique d'*Inforoute* sera remis à une équipe d'enseignants issus des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie du Canada qui se distinguent par leur engagement à offrir une formation interprofessionnelleⁱ qui favorise une pratique collaborative centrée sur le patientⁱⁱ et appuyée par les solutions de santé numériquesⁱⁱⁱ.

L'équipe gagnante, qui recevra un montant de 5 000 \$, sera récompensée à l'occasion du Symposium des pairs leaders de 2015 et des assemblées générales annuelles des partenaires de l'initiative Cliniciens en formation.

Critères

Les candidatures doivent illustrer l'étendue du leadership dont l'équipe fait preuve et de son engagement à offrir une formation interprofessionnelle qui favorise une pratique collaborative centrée sur le patient et appuyée par les solutions de santé numériques. L'équipe gagnante devra représenter au moins deux (2) professions cliniques et démontrer qu'elle apporte une contribution exceptionnelle à la pratique interprofessionnelle appuyée par la santé numérique dans certains ou l'ensemble des domaines suivants :

1. Processus ou résultats qui attestent l'enseignement des [compétences informatiques préalables à la pratique des sciences infirmières, de la pharmacie ou de la médecine](#), et [leur alignement sur les compétences interprofessionnelles](#)
2. Amélioration de la relation thérapeutique entre le patient et le professionnel de la santé
3. Contribution à un nouveau secteur de la santé grand public
4. Élaboration/renouvellement de programmes d'études
5. Création de programmes éducatifs novateurs
6. Perfectionnement des enseignants/des ressources
7. Élaboration de politiques habilitantes

8. Intégration des responsabilités professionnelles et réglementaires dans le matériel/ressources pédagogiques

Candidats admissibles

Tout membre du corps professoral d'une faculté de sciences infirmières, de médecine ou de pharmacie du Canada est admissible au Prix (chaque équipe doit toutefois représenter au moins deux de ces trois professions). Les coordonnées du candidat principal/de la personne-ressource désignée doivent figurer dans la demande de candidature.

Lignes directrices relatives à la candidature

Vous devez soumettre une seule demande de candidature et les documents à l'appui par voie électronique au plus tard **à midi HNE le 19 décembre 2014** à clinicaladoption@infoway-inforoute.ca.

Veillez inclure ce qui suit dans votre demande :

- la demande de candidature dûment remplie (y compris les coordonnées du candidat principal);
- le curriculum vitae à jour de tous les membres de l'équipe;
- une lettre de recommandation du doyen de la faculté dont fait partie le candidat principal (dans le cas des autres membres de l'équipe, des lettres de recommandation du doyen de leur faculté respective peuvent aussi être jointes à la demande); cette lettre doit confirmer que l'équipe contribue bel et bien à renforcer la collaboration interprofessionnelle et à transformer l'enseignement par l'apprentissage des compétences en santé numérique dans les programmes d'études et la formation de premier cycle.

[Posez votre candidature maintenant](#) pour tenter de remporter ce prestigieux prix et de recevoir une reconnaissance nationale ainsi qu'un soutien financier.

Processus de sélection

Les demandes dûment remplies seront examinées par un comité de sélection comprenant des membres du Groupe de collaboration mixte des cliniciens en formation (*Inforoute*, l'AFPC, l'ACESI et l'AFMC) et d'anciens lauréats du Prix en cybersanté. Seules les demandes complètes seront prises en compte par le comité de sélection.

Un courriel de confirmation sera envoyé par *Inforoute* dans les 48 heures suivant réception de votre demande. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception par courriel, veuillez communiquer avec Anne Tran Fazzalari à afazzalari@infoway-inforoute.ca. Le ou les candidats retenus en seront informés d'ici le **30 janvier 2015** ou avant cette date.

Reconnaissance

Les lauréats ou l'équipe gagnante seront récompensés de différentes façons, notamment :

- Versement de 5 000 \$
- Reconnaissance nationale au Symposium des pairs leaders de 2015
- Reconnaissance nationale aux assemblées générales respectives des associations professionnelles canadiennes (l'AFMC, l'AFPC et l'ACESI)
- Annonce des lauréats dans un communiqué et d'autres communications en lien avec le Prix

ⁱ La **formation interprofessionnelle** (FIP) est le processus selon lequel nous formons les personnes et les équipes à pratiquer en collaboration. La définition de la FIP la plus souvent citée est la suivante : « [L]a FIP se produit lorsque deux professions ou plus sont engagées dans un processus d'apprentissage conjoint, réciproque et qui leur permet de mieux se connaître mutuellement pour mieux collaborer et améliorer la qualité des soins. » **Guide sur les normes/standards d'agrément de la formation interprofessionnelle en sciences de la santé de l'AFISS**
http://www.cihc.ca/files/resources/public/French/AIPHE_Interprofessional%20Health%20Education%20Accreditation%20Standards%20Guide_FR.pdf

ⁱⁱ La **pratique en collaboration centrée sur le patient** est conçue pour favoriser la participation active de chaque discipline dans la prestation de soins de qualité. Elle respecte les objectifs et les valeurs des patients et de leur famille, utilise des mécanismes de communication constante entre les professionnels de la santé et optimise leur participation dans la prise de décisions cliniques (à l'intérieur d'une même discipline et entre elles) et encourage le respect pour afin d'obtenir les contributions de toutes les disciplines. **Guide sur les normes/standards d'agrément de la formation interprofessionnelle en sciences de la santé de l'AFISS**
http://www.cihc.ca/files/resources/public/French/AIPHE_Interprofessional%20Health%20Education%20Accreditation%20Standards%20Guide_FR.pdf

ⁱⁱⁱ La **santé numérique** consiste à appliquer les innovations du monde du numérique et de la génétique dans le secteur de la santé et des soins de santé dans le but d'accroître l'efficacité de la prestation des soins, d'améliorer l'accès aux soins, de réduire les coûts, d'accroître la qualité et d'offrir des services médicaux plus personnalisés et plus spécifiques (traduction libre de la définition tirée de la page http://en.wikipedia.org/wiki/Digital_health).